

Circuit VAE : Chaudes-Aigues - Deux-Verges

PNR de l'Aubrac - Chaudes-Aigues



VVTAE AUBRAC (b COLOMB)



Ce circuit au départ de Chaudes-Aigues vous emmènera vers l'Aubrac et le Puy de la Tuile, sur la commune de Deux-Verges, ainsi qu'à la stèle commémorative de la Barre de Fer, sur la commune d'Anterrieux.

Infos pratiques

Pratique : VAE

Durée : 2 h

Longueur : 18.1 km

Dénivelé positif : 463 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Chaudes-Aigues

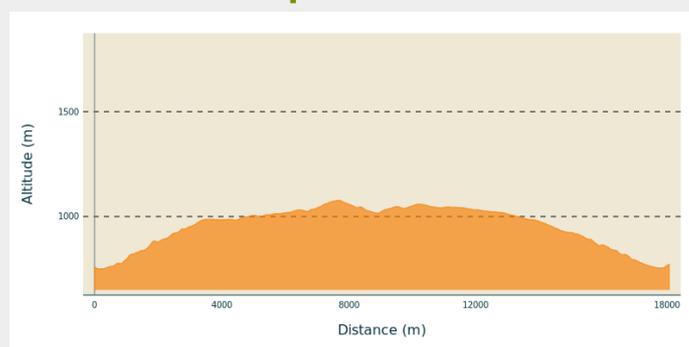
Balisage : Itinéraire de Vélo à Assistance
Electrique Sports cyclistes

Communes : 1. Chaudes-Aigues

2. Deux-Verges

3. Anterrieux

Profil altimétrique



Altitude min 750 m Altitude max 1078 m

Bleu

Praticable : du 01/04 au 31/10.

Praticable selon conditions météo (enneigement possible).

Téléphone : [04 71 23 52 75](tel:0471235275)

Mél : chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Toutes les infos pratiques

i A la campagne

i Déconseillé par mauvais temps

i En plein air

i Vue montagne

⚠ Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la piscine

Source

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour

<http://www.pays-saint-flour.fr>